

BAISSE DE NIVEAU DES APPRENANTS DU SECONDAIRE EN FRANÇAIS AU TOGO : ÉTUDE EXPLORATOIRE AUPRÈS DES ENSEIGNANTS DE LA RÉGION ÉDUCATIVE DU GRAND-LOMÉ

Kossi TUGBENYO

Université Norbert ZONGO

LABIDID/Koudougou/Burkina Faso/ t.kwaashi@gmail.com

et

Candide Achille Ayayi KOUAWO

Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE)/Université de Lomé/Togo/

kouawo@clapnoir.org

Résumé

Depuis le Moyen Âge, l'école est traversée par ce refrain récurrent : le niveau baisse. De nos jours, cette critique formulée à l'encontre de cette institution éducative ne cesse de s'amplifier. À l'issue des résultats des examens officiels au Togo, les médias sont pris d'assaut par les parents pour faire appel aux autorités éducatives et aux enseignants pour résoudre ce problème. Cette étude se propose de comprendre ce que sous-tend le terme baisse de niveau auprès des enseignants. Pour ce faire, nous avons privilégié la méthode qualitative en interrogeant 38 enseignants, toutes disciplines confondues, de la région éducative Grand- Lomé. Les données recueillies sont analysées avec la méthode de l'analyse de contenu, à l'aide du QDA Miner. Il ressort des verbatim que la majorité des enseignants affirme que la baisse de niveau des apprenants est plus perceptible au niveau du français (écrit, oral). Les résultats montrent également que cette baisse est liée aux causes externes (irresponsabilité parentale, usage excessif des réseaux sociaux) et internes (insuffisance de formation des enseignants, déficit de matériels didactiques, effectifs pléthoriques). Les enseignants considèrent qu'une franche collaboration entre les différents partenaires de l'éducation permettra de rehausser le niveau des apprenants.

Mots-clés : baisse de niveau, performances scolaires, apprenants, français, Togo

Abstract

Ever since the Middle Ages, schools have been plagued by the recurring refrain that standards are falling. Today, this criticism of the educational institution continues to grow. Following the results of Togo's official examinations, parents storm the media to appeal to the educational authorities and teachers to resolve the problem. The aim of this study is to understand what teachers mean by the term "drop in level". To do this, we used a qualitative method, interviewing 38 teachers from all disciplines in the Grand-Lomé educational region. The data collected were analyzed using the content analysis method, with the help of QDA Miner. The verbatim reports show that the majority of teachers state that the drop in learners' level is most noticeable in French (written and oral). The results also show that this decline is linked to external causes (parental irresponsibility, excessive use of social networks) and internal causes (inadequate teacher training, lack of teaching materials, overcrowding). Teachers believe that frank collaboration between the various partners in education will help to raise the level of learners.

Key words: drop in level, academic performance, learners, French, Togo

Introduction

Depuis l'antiquité, le champ scolaire est traversé par cette litanie récurrente qu'est le niveau baisse (A. Clémence et B. Schneuwly, 1990 ; M. Duru-Bellat et A. Henriot-Van Zanten, 1992 ; M. Revaz et al., 2003 ; A. Hajji, 2023). P. Dumas (2004) souligne que la question du niveau des apprenants est aussi vieille que les débats sur l'éducation. De surcroît, C. Baudelot et R. Establet (1989) précisent que la baisse de niveau ne date pas d'aujourd'hui. De plus, ils affirment que c'est une notion extrêmement difficile à définir (C. Baudelot et R. Establet, 1988). A. Cardoso et ses collègues (2007) soulignent, dans l'US magazine, numéro 647 du 29 janvier, que le niveau fait sans doute partie de ces notions que tout le monde croit comprendre d'une manière intuitive, mais qu'elle est bien difficile d'explicitier. Néanmoins, ces auteurs définissent cette notion, primo, comme étant ce que les élèves savent faire ou ce que les programmes

exigent. Secundo, ils la désignent comme étant ce que les examens permettent vraiment de mesurer. Tertio, selon eux, cette notion peut recourir à ce qu'on peut raisonnablement attendre des élèves d'un certain âge. Abondant dans le même sens, C. Baudelot et R. Establet (1989) considèrent que le niveau moyen est l'ensemble des performances et des connaissances scolaires que pourrait mettre en œuvre la moyenne des individus de la fraction scolaire d'une génération.

En outre, selon le dictionnaire P. Larousse (2006), baisser, c'est faire descendre plus bas ou venir à un point inférieur, tandis que le niveau vient de l'ancien français *live*, du latin populaire *libellus*. En d'autres termes, c'est la hauteur de quelque chose par rapport à un plan horizontal de référence, la valeur de quelque chose, de quelqu'un ou le degré atteint dans un domaine : le niveau d'études. Vue sous cet angle, la baisse de niveau équivaut au déclin scolaire dans la mesure où la capacité de l'école à contribuer à l'atteinte des objectifs des élèves diminue au fil du temps (D. L. Duke, 2008, cité par J. St-Armand, 2018).

Tout bien considéré, la baisse de niveau se résume à la diminution des performances des apprenants avec le temps. Cela est perceptible lorsqu'on compare les performances des apprenants d'une période à une autre. C'est le cas notamment dans les études menées par J. Guion (1973) ; L. Azzouz (1997) ; Y. Eteve et al. (2022) ; A. Clair et al. (2023) et V. Bernigole et al. (2023) où les résultats auxquels ces auteurs sont parvenus montrent que les performances des apprenants diminuent au fil du temps.

En outre, tous les partenaires de l'éducation (les parents, les enseignants, les autorités éducatives) se plaignent que les apprenants n'ont plus le niveau. Les enseignants affirment souvent que le niveau des apprenants est en baisse. M. Allaoua (1996) a réalisé une étude sur les facteurs explicatifs de la baisse de niveau des apprenants dans le monde. Pour ce faire, il a interrogé aussi bien les enseignants, les parents d'élèves que les apprenants. Selon les enseignants, la baisse de niveau des apprenants est liée à l'insuffisance de concentration, à l'éparpillement de la réflexion et à la passivité en classe. Ils justifient cela par leur insuffisance de sommeil. Ils affirment aussi que les apprenants passent plus de temps

devant la télévision et arrivent en classe avec des ressources physiques usées. En plus, les programmes d'enseignement sont trop surchargés. Cet auteur souligne que cette baisse de niveau provient de l'irresponsabilité des parents dans la mesure où une catégorie de parents considère que la tâche de l'instruction de leurs enfants incombe entièrement à l'école. Par contre, la majorité des apprenants affirme que leur baisse de niveau provient des enseignants d'autant plus qu'ils expliquent mal les cours. 69% des apprenants pensent que les enseignants ont un bon niveau, tandis que 31% affirment le contraire. Par conséquent, 50% des apprenants déclarent qu'ils sont prêts à abandonner leurs études pour aller travailler.

Selon O. Galland (2024), la baisse de niveau des élèves est un thème de controverses récurrentes qui se repère notamment dans les comparaisons internationales. Au fond, F. Dubet (2002) affirme qu'en expliquant aux enseignants que le niveau des apprenants n'a pas baissé, en général une partie d'eux s'agite, grommèle et proteste devant cette affirmation pourtant étayée par des faits simples. Selon cet auteur, 50% d'une classe d'âge obtenait le certificat d'études primaires (CEP) en 1950, tandis que 65 % obtiennent le baccalauréat en 2000. De surcroît, le taux des bacheliers du début des années 1960 était à peine supérieur à celui des élèves en classe préparatoire de nos jours. Un point de vue que partagent C. Baudelot et R. Estabiet (1989) lorsqu'ils affirment plutôt que le niveau monte. Toutefois, les résultats des évaluations internationales telles que l'enquête PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) dans les pays de l'OCDE ou celle de PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Comfemen) dans les pays de COMFEMEN montrent le contraire.

En effet, le PASEC a mené en 2014 sa première évaluation standardisée, à laquelle ont participé 10 pays d'Afrique subsaharienne notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Les résultats de cette évaluation mettent en évidence le fait que la majorité des apprenants n'a pas acquis les compétences nécessaires en langue d'enseignement et en mathématiques des élèves de 2^e et de 6^e année de l'enseignement

primaire. Au fond, en début de scolarité, 70 % des élèves n'ont pas atteint le seuil « suffisant » en langue et plus de 50 % en mathématiques ; en fin de cycle, près de 60 % sont en deçà du niveau attendu dans les deux disciplines.

En Angleterre, la baisse de niveau a poussé les conservateurs au pouvoir en 2010 à prendre des mesures pour remédier à cette situation (A. Beauvallet, 2023). En France, ce discours est récurrent sur les médias après chaque publication des résultats de l'enquête PISA. À titre illustratif, A. Prost (2013) s'est appuyé sur les résultats des enquêtes PISA entre 2000 et 2009 pour affirmer que le niveau scolaire des apprenants français baisse cette fois-ci. D'après ces enquêtes, pour la compréhension de l'écrit, la France occupe le 10^e rang sur 27 pays et le 17^e rang sur 33 pays. En plus, la proportion d'apprenants qui ne maîtrisent pas cette compétence a augmenté d'un tiers, passant de 15,2 %, à 19,7 %. En mathématiques, la France a reculé également et elle est dans la moyenne maintenant, tandis qu'elle faisait partie du peloton de tête. En décembre 2023, après la publication des résultats de l'enquête PISA 2023, le Ministre de l'éducation Français d'alors, Gabriel Attal a pris des mesures dénommées « le choc des savoirs » en vue de rehausser le niveau des élèves.

N. Hirtt et al. (2023) ont réalisé une enquête pour l'APED (Appel Pour une École Démocratique) sur la baisse de niveau des élèves belges. Pour ce faire, ils ont soumis 1458 personnes, dont 607 enseignants Néerlandophones et 851 Francophones à un questionnaire. Parmi elles, 1151 ont complété entièrement le questionnaire. Les résultats indiquent que 72% des répondants se déclarent « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec l'affirmation selon laquelle « le niveau de l'enseignement baisse ». Ce pourcentage grimpe à 81% en Flandre, contre 65% en fédération Wallonie-Bruxelles. En plus, les enseignants qui interviennent dans un milieu très favorisé ont un jugement un peu moins négatif (63%) par rapport aux enseignants évoluant dans un milieu très défavorisé (75%). La minorité des enseignants qui ne partage pas cet avis négatif justifie généralement son point de vue en disant qu'à côté d'une baisse de niveau dans certains domaines notamment en orthographe et dans les

connaissances factuelles. En revanche, on assisterait à un progrès dans les compétences et à l'émergence de nouveaux savoirs (facilité d'accès à la culture scientifique, utilisation des médias et de l'informatique, capacités réflexives, critiques). Cette sempiternelle question de la baisse de niveau des apprenants n'est pas toujours tranchée dans les pays occidentaux.

Sur le continent africain, d'après L. Azzouz (1997), le débat sur cette question en Algérie reste aussi en suspens et n'est pas encore tranché. Selon cet auteur, la baisse de niveau des apprenants est perceptible dans des disciplines notamment le calcul, l'étude de texte en arabe et en français. Pour ce faire, il a comparé les élèves de la 6^e année de 1980 avec ceux de la 6^e année fondamentale de 1991 dans les disciplines susmentionnées. De plus, il a soumis les élèves de 1991 aux épreuves d'examen de 1980 dans les mêmes conditions. Les résultats indiquent une diminution sensible des résultats obtenus par les élèves de l'année fondamentale de 1991 comparativement à ceux de 1980, et ce dans les trois disciplines (calcul, étude de textes en arabe et en français). La différence entre les moyennes constatées en 1980 et 1991 demeure insignifiante. Concernant, les 25% des élèves ayant obtenu les meilleurs résultats, et ce dans les trois disciplines notamment l'étude de textes en arabe, en français et en calcul. En calcul, les deux échantillons obtiennent presque la même moyenne avec 16,85 en 1980 et 16,93 en 1991, tandis qu'ils obtiennent la même moyenne 14,38 en arabe. En français, ils obtiennent approximativement les mêmes moyennes avec 12,21 (1980) et 11,46 (1991). Selon cet auteur, la moyenne des 25% des élèves les plus faibles est de 4,63 en 1980, alors qu'elle diminue à 0,99 en 1991 avec 50 notes égales à 0 contre aucune en 1980. En revanche, la moyenne des 25% les plus faibles est de 5,21 en arabe en 1980, elle diminue à 2,86 en 1991. En ce qui concerne le français, la moyenne des élèves en 1980 était de 1,77, elle décroît à 0,004 en 1991.

En substance, L. Azzouz évoque la multiplicité des matières qui, par ricochet, entraîne la diminution du volume horaire, le taux de réussite imposé par l'institution scolaire qui permet aux élèves d'accéder aux classes supérieures sans avoir les prérequis nécessaires. Il pointe non

seulement du doigt la pauvreté du milieu du point de vue économique et culturel dans lequel évolue la majorité des élèves, mais aussi l'insuffisance des moyens pédagogiques mis à la disposition des enseignants, la pauvreté du contenu des manuels scolaires et l'effectif pléthorique dans les salles de classe.

Dans la même veine, L. Azzouz (1998) a mené une étude sur la performance des élèves en mathématiques. Pour cela, il a soumis 518 élèves de trois zones géographiques de Constantine (Algérie) à un test de mathématiques. Il en ressort que 31.66% des objectifs poursuivis ont été atteints par 60% des élèves. Au fond, les résultats indiquent que la notion de pourcentage est peu maîtrisée par les élèves, et ce quel que soit le niveau taxonomique de l'objectif. En plus, la conversion des unités de mesure est non seulement loin d'être maîtrisée, mais aussi les unités de mesure de temps (division 13,7%), (multiplication 18,14%), (addition 33,01%). La conversion des unités de mesure de longueur (35.9%), de volume (31.27%), agraires (33.97%) est encore moins acquise par les élèves au sortir de l'école élémentaire.

Contrairement à L. Azzouz, M. Fall (2005) soutient que la baisse de niveau des élèves au Sénégal s'explique par l'usage défectueux du français dans les interactions langagières scolaires et/ou sociales. Par conséquent, les enseignants incriminent la méthode globale de lecture, le déclin du latin, la massification de l'enseignement et ses effectifs pléthoriques, l'impact négatif du cinéma et de la télévision. Comme approches de solutions, M. Fall plaide pour les enjeux statutaire, linguistique, pédagogique, et idéologique que le français a connus au Sénégal. C'est pourquoi il estime qu'il faille plutôt parler de faiblesse de niveau en français que d'affirmer que le niveau baisse. Cette faiblesse n'est pas un mythe, mais plutôt une réalité historique. M. Diop (2016) quant à lui précise que la baisse de niveau au Sénégal est liée à la piètre compétence des élèves en français. À cet effet, il a interrogé 320 élèves, 15 inspecteurs, 80 enseignants et 8 membres de l'administration de 8 lycées au Sénégal. Les résultats montrent que 182 élèves (56.87%) admettent avoir eu des difficultés avec l'usage de ce médium. Sur 64 enseignants, 49 (77%)

affirment que le niveau des élèves à l'écrit est faible et aucun d'entre eux ne le juge ni « bon » encore moins « très bon ». Or, pour la plupart d'entre eux, le niveau est de plus en plus déplorable, voire même alarmant allant jusqu'à se répercuter sur tout le circuit scolaire. Allant dans le même sens, S. Mahamoud (2024) précise que l'échec des apprenants au baccalauréat aux Comores serait, en partie, lié à leur baisse de niveau en français.

À l'inverse, N. A. Ahoudji (2021) a réalisé une étude en Côte-d'Ivoire sur la perception des différents acteurs éducatifs face à la baisse des rendements scolaires en contexte de réformes pédagogiques basées sur les compétences dans le cycle primaire public. À cet effet, il a interrogé 175 personnes (enseignants, conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'enseignement primaire). Il a utilisé aussi bien la méthode quantitative que qualitative. D'après cet auteur, la majorité des enseignants (62,2%) déclarent que les élèves s'adaptent difficilement à cette nouvelle approche pédagogique, alors que 31,1% affirment le contraire. 6,3% des enseignants n'ont pas donné leur point de vue. De surcroît, les résultats montrent que le niveau des élèves serait en baisse malgré les réformes basées sur les compétences introduites dans l'enseignement primaire. En effet, pour 18,5% des enquêtés le niveau des élèves serait en hausse avec les réformes APC, tandis que la majorité des enquêtés (71,8%) considèrent au contraire qu'il serait en baisse. En revanche, 9,7% des enquêtés n'ont pas répondu à cette question. Selon lui, la baisse de niveau des élèves serait liée à la suppression du redoublement, au passage automatique en classe supérieure, à l'insuffisance de mesures d'accompagnement dans la mise en œuvre des réformes et aux conditions difficiles d'apprentissage des élèves.

Qu'en est-il au Togo ? Au Togo, les principaux acteurs de l'éducation notamment les parents, les enseignants, les autorités éducatives affirment également que le niveau baisse. Les parents d'élèves et les enseignants soutiennent que la baisse de niveau est une réalité. Cette question fait chaque année l'objet de débat incessant sur les médias suite à la proclamation des résultats des examens nationaux (CEPD, BEPC et BAC). Toutes ces sérénades ne peuvent laisser indifférent tout chercheur en sciences de l'éducation. Selon Y. F. Maganawé (2015), la baisse du niveau

des élèves au Togo est en rapport étroit avec le statut, le niveau et la qualification professionnelle des enseignants. Il met non seulement l'accent sur l'effectif pléthorique, l'absence et l'insuffisance de matériels didactiques, mais également sur l'inadéquation des programmes actuels aux manuels disponibles. L'auteur affirme que cette baisse provient aussi des emplois du temps surchargés et sans oblitérer les mauvais comportements et attitudes des enseignants, des élèves et des parents. Tout cela contribue à leur baisse du niveau.

Pour vérifier la pertinence de l'objet de cette étude au Togo, nous avons mené une enquête exploratoire auprès de 26 personnes, dont 13 parents d'élèves et 13 enseignants de la commune Agoé-Nyivé 1. Cette pré-enquête a pour objectif d'obtenir des informations sur la connaissance qu'elles ont sur le concept de baisse de niveau. Les réponses qu'elles ont données justifient le bien-fondé de cette étude. En effet, la majorité des personnes interrogées s'accordent à dire que le niveau des élèves est en baisse. Cependant, sur les 13 parents interrogés, 7 désignent la baisse de niveau comme étant un manque de suivi de la part des parents, des enseignants et du gouvernement, tandis que les 6 parents considèrent la baisse de niveau comme étant la faible capacité des élèves à capter, à maîtriser et à mettre en pratique les connaissances que les enseignants leur transmettent.

Concernant les 13 enseignants interviewés, 4 considèrent que la baisse de niveau est la non-assimilation des leçons, alors que 3 pensent que c'est le fait d'obtenir de mauvaises notes. En revanche, 3 enseignants désignent cette notion comme étant l'incapacité des élèves à s'exprimer correctement en français. Un enseignant la désigne comme le fait d'obtenir un faible taux de réussite aux examens. En résumé, cette pré-enquête a montré clairement que les enseignants et les parents n'ont pas la même définition de cette notion.

Toutefois, comment peut-on parler de la baisse de niveau des élèves de nos jours, bien que le taux de réussite aux différents examens nationaux ces dernières années ne cesse d'augmenter ? En effet, dans les années 80, à peine un élève sur cinq achevait l'école primaire encore moins l'école

secondaire au Togo, tandis que, de nos jours, plus de 90% des élèves obtiennent le Certificat d'Études du Premier Degré (CEPD) et plus de 70% le Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC). Plus de 50% entament des études supérieures. À titre illustratif, l'année scolaire 2022- 2023 s'est soldée par les taux de réussite suivants : 90,89% pour le Certificat d'Études du Premier Degré, 79,67% pour le Brevet d'Études de Premier Cycle et 75,83% pour le Baccalauréat (MEPSTA, 2023).

Subséquentement, au regard de tous les arguments avancés sur la baisse de niveau des apprenants deux questions nodales retiennent particulièrement notre attention : quelles opinions les enseignants ont-ils de la baisse de niveau des apprenants au Togo ? Comment expliquent-ils la baisse de niveau des apprenants ? La présente contribution a pour objectif de mieux comprendre ce que sous-tend la baisse de niveau des apprenants auprès des enseignants du secondaire.

Pour y parvenir, nous allons, premièrement, aborder l'approche méthodologique qui sera utilisée et deuxièmement, nous présenterons les résultats obtenus suivis de la discussion.

1. Approche méthodologique

Pour mettre à l'épreuve ces deux questions nodales, nous avons privilégié la méthode qualitative. De ce fait, nous avons réalisé des entretiens semi-dirigés auprès des enseignants du secondaire 1 (collège) et du secondaire 2 (lycée) de la ville de Lomé en vue de recueillir leurs connaissances et leurs opinions sur la baisse de niveau. Le choix du secondaire s'explique par le fait que le taux de réussite des apprenants au secondaire ne cesse d'augmenter ses dernières années, tandis que les enseignants de ce niveau parlent de plus en plus de la baisse de niveau. Pour ce faire, nous avons choisi par hasard 38 enseignants parmi lesquels 6 enseignants de français, 4 enseignants d'anglais, 4 enseignants d'allemand, 4 enseignants de sciences de la vie et de la terre, 3 enseignants d'histoire-géographie, 8 enseignants de sciences physiques et technologie, 5 enseignants de mathématiques, 2 enseignants de philosophie, 1 enseignant de sport et 1 enseignant de dessin. Soulignons que parmi les 38 enseignants interrogés, 20 interviennent aussi bien au collège qu'au lycée,

alors que 18 n'enseignent uniquement qu'au collège. Les données collectées ont été analysées selon la méthode d'analyse de contenu catégorielle au moyen du logiciel QDA Miner.

2. Résultats de l'étude

Dans les lignes suivantes, nous allons présenter les résultats obtenus à l'issue des entretiens semi-dirigés avec les enseignants.

2.1.1. Opinion des enseignants sur la baisse de niveau des élèves

Dans un premier temps, nous avons voulu savoir ce qu'est la baisse de niveau auprès des enseignants. À cette question, 20 enseignants sur les 38 définissent la baisse de niveau comme étant la diminution, la régression, la chute ou la réduction des performances des élèves par rapport aux années antérieures, alors que 7 enseignants la désignent comme étant l'insuffisance de compétences des élèves dans les différentes disciplines scolaires d'une période donnée. En contrepartie, 4 enseignants la considèrent comme l'incapacité des élèves à résoudre les situations-problèmes. Un seul enseignant la définit comme étant la non-maitrise des enseignements destinés à un niveau donné. En revanche, 5 enseignants n'ont pas voulu répondre à cette question. En somme, la majorité des enseignants considère que la baisse de niveau est liée à la diminution des performances des apprenants à une période donnée.

Notons que la définition de cette notion pose problème au niveau des enseignants dans la mesure où l'on ne parvient pas à avoir une définition unique. Néanmoins, à partir des différentes réponses données, nous pouvons définir cette notion comme étant la non-maitrise des enseignements destinés à des niveaux donnés. Cette définition paraît tout à fait plausible d'autant plus que, pour chaque niveau donné, le programme de formation définit les différentes compétences à acquérir.

La figure N°1 met en exergue l'opinion des enquêtés sur la baisse de niveau des élèves.

Figure 1 : opinion des enquêtés sur la baisse de niveau des élèves



Source : enquête, juin-juillet 2024

En considérant la figure N°1, nous constatons que sur les 38 enseignants interviewés, 32 affirment que le niveau des élèves dans le secondaire est en baisse, tandis que 6 enseignants déclarent le contraire. En substance, nous relevons que la majorité des enseignants pense que le niveau des élèves a baissé. Pour justifier cela, les enseignants ont avancé des arguments pour étayer leurs propos. Un enseignant de français (EF) affirme : « les élèves, de nos jours, font plus de fautes de grammaire et d'orthographe. En effet, il est de plus en plus difficile pour nos apprenants d'écrire les mots et les phrases convenablement ». Allant dans le même sens, un enseignant de sciences physiques et technologie (ESPT) rajoute : « Prenons un enfant de la génération 80 et un enfant d'aujourd'hui. Considérons que les deux ont eu le CEPD. Le constat est que l'enfant de l'époque 80 s'en sort mieux en français, c'est-à-dire lire et écrire correctement. Cependant, l'enfant, d'aujourd'hui, à peine, il parvient à lire et écrire ».

À travers les propos de ces enseignants, nous constatons que la majorité des enseignants interrogés mettent en exergue la faible performance des apprenants en français pour justifier leur baisse de niveau de nos jours. De ce fait, nous pouvons affirmer que la maîtrise de la langue française pourrait contribuer à l'acquisition d'autres disciplines scolaires étant donné que le français est la langue d'enseignement. C'est dans cette perspective qu'un enseignant de mathématiques (EM) précise :

« Aujourd'hui, les apprenants n'arrivent pas à écrire et à parler correctement la langue de Molière. Cela se vérifie lors des devoirs et des examens officiels où les candidats écrivent des sons en lieu et place des mots. De plus, dans ma classe de 5^e cette année, des élèves sont non seulement incapables d'écrire correctement leur propre nom, mais aussi de recopier les cours. À notre époque, c'était tout simplement inconcevable. Cela est simplement lié à leur jeune âge et au passage automatique. L'âge normal pour entrer au CP1 est de 5 à 6 ans. Mais, aujourd'hui, des enfants rentrent au CP1 avant 6 ans. Or, les activités correspondantes à chaque niveau sont jaugées en fonction de l'âge de l'enfant. »

En définitive, les résultats mettent en lumière une baisse de niveau des apprenants dans les matières littéraires notamment en français d'autant plus que les enseignants des séries scientifiques affirment aussi que les apprenants d'aujourd'hui ont davantage de faible performance en français. En outre, les enseignants interrogés avancent toute une panoplie d'arguments pour justifier la baisse de niveau des élèves. Au fond, 14 (37,8%) enseignants pensent que la baisse de niveau des élèves provient de l'irresponsabilité des parents, alors que 7 (18,9%) affirment que cette baisse est due à l'insuffisance de formation des enseignants. 7 (18,9%) enseignants pensent qu'elle est plutôt liée aux effectifs pléthoriques. En outre, 5 (13,5%) enseignants avouent que cela provient de l'incapacité des élèves à maîtriser les compétences fondamentales (écrire, lire, calculer, parler) en français, tandis que 4 (10,8%) enseignants pointent du doigt l'utilisation excessive des réseaux sociaux par les élèves. 4 (10,8%) autres enseignants affirment que cela est dû à l'insuffisance de matériels didactiques. Parmi les 9 (24,3%) autres enseignants interviewés, 3 (8,1%) attribuent cela au passage automatique, tandis que 3 (8,1%) enseignants pensent que les causes sont non seulement à rechercher au niveau de l'absence des punitions corporelles, mais aussi au niveau des élèves en ce sens qu'ils sont paresseux. Soulignons que 2 (5,2%) enseignants attribuent cela au jeune âge des élèves et pour un enseignant (2,7%), cela est dû au programme volumineux. Même si, ils sont peu nombreux à évoquer cette raison, un programme assez vaste ne permet pas à l'enseignant de faire beaucoup d'activités de remédiation avec les apprenants.

En analysant les différentes raisons évoquées par les enseignants pour justifier la baisse de niveau des apprenants, nous pouvons les synthétiser en deux groupes notamment les causes externes et internes. Le tableau suivant met en évidence ces deux causes.

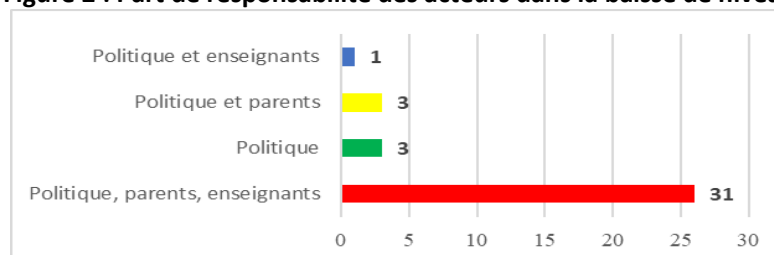
Tableau 1 : causes externes et internes connexes à la baisse de niveau des élèves

Causes externes de la baisse de niveau	Causes internes de la baisse de niveau
Irresponsabilité des parents d'élèves (37,8%)	Insuffisance de formation des enseignants (18,9%)
Utilisation excessive des réseaux sociaux (10,8%)	Effectifs pléthoriques (18,9%)
Paresse (8,1%)	Non-maitrise des compétences fondamentales (13,5%)
	Insuffisance de matériels didactiques (10,8%)
	Passage automatique (8,1%)
	Absence de punitions corporelles (8,1%)
	Jeune âge des élèves (8,1%)
	Programmes volumineux (2,7%)
56,7%	89,1%

Source : enquête, juin-juillet 2024

En considérant le tableau N°1, nous constatons que les causes internes (89,1%) l'emportent sur les causes externes (56,7%). De surcroît, nous avons posé la question de savoir qui est tenu pour responsable de la baisse de niveau des élèves ? À cette question, les enseignants interrogés ont donné leurs points de vue que nous avons mentionnés dans la figure N°2.

Figure 2 : Part de responsabilité des acteurs dans la baisse de niveau



Source : enquête, juin-juillet 2024

Nous remarquons que 31 (81,57%) enquêtés pensent que le politique, les enseignants et les parents sont responsables de la baisse de niveau, alors que 3 (8,1%) enquêtés sont convaincus que c'est le politique et 3 (8,1%) autres considèrent que le politique et les parents en sont les premiers responsables. En revanche, un seul (2,7%) enquêté tient le politique et les enseignants pour responsable de la baisse de niveau des

élèves. Substantiellement, nous pouvons relever que le politique a une grande part de responsabilité dans la baisse de niveau des élèves. Au fond, la majorité des enquêtés ont eu à le mentionner. Cela se justifie par le fait que les enseignants affirment qu'ils ne sont pas suffisamment formés. Ils mettent aussi en exergue le déficit de matériels didactiques. De plus, les infrastructures appropriées sont insuffisantes. Plus encore, il y a de l'effectif pléthorique dans les salles de classe. À ce sujet, un enseignant d'allemand (EA) affirme : « Comment est-il possible de tenir une classe dont l'effectif avoisine les 100 ou 120 élèves [...] ». 18,9% des enquêtés ont brandi cet argument. Tout cela contribue à créer un environnement inadapté à l'enseignement-apprentissage. Sans toutefois oublier les parents d'élèves qui ne jouent pas véritablement leur rôle. C'est dans cette optique qu'un enseignant de philosophie (EP) rétorque :

Elle est due à la mauvaise politique des autorités éducatives qui, pour être bien vues par les partenaires extérieurs, préfèrent la qualité des résultats plutôt que de favoriser les meilleures conditions d'enseignement. En plus, les autorités éducatives suppriment l'usage du bâton sans toutefois proposer des mesures de remplacement efficaces. Comme si cela ne suffisait pas, les parents assument de moins en moins leurs rôles. La démission de nombreux parents dans l'éducation de leurs enfants provient de la mise en place d'un numéro vert par le politique, qui au lieu de servir à dénoncer les abus sur les enfants, est utilisé pour intimider les parents par les enfants [...].

Pour l'enseignant de dessin (ED),

Tous les différents partenaires (parents, politique, enseignants) sont tenus pour responsables dans la mesure où les parents ont renoncé à assumer leur responsabilité, tandis que les enseignants sont insuffisamment formés et le politique ne met pas à la disposition des enseignants des matériels didactiques adéquats. De surcroît, il y a un déficit notoire d'infrastructures dans les établissements. Par conséquent, l'enseignant se retrouve avec un effectif de 100, 120 dans une seule salle de classe. Tout cela entrave la mise en œuvre effective de la fameuse approche par les compétences (APC).

La majorité des enseignants pense que les trois acteurs sont tenus pour responsables dans la baisse de niveau des élèves. Cependant, 22 (59,5%) enseignants déclarent que les élèves ont une part de responsabilité dans la baisse de niveau des apprenants, tandis que 12 (29,7%) affirment le contraire. En revanche, 4 (10,8%) n'ont pas donné leur avis. Au fond, la majorité des enseignants justifie cela par le comportement imprudent de certains apprenants. À ce sujet, un enseignant d'histoire-géographie (EHG) affirme : « [...] ils sont plus intéressés par la facilité et la tricherie ». Un autre enseignant de SVT rajoute que « l'abandon de la lecture au profit des réseaux sociaux ainsi que l'adoption des comportements malsains de nos apprenants copiés sur les réseaux sociaux à la maison comme en milieu scolaire est à la base de cette chute de niveau des élèves de nos jours ».

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que la baisse de niveau des élèves est liée aussi bien aux causes externes qu'internes. Pour rehausser le niveau des apprenants, les enseignants ont proposé des approches de solutions.

2.2. Approches de solutions pour rehausser le niveau des élèves

Le tableau N°2 présente les différentes approches de solution proposées par les enquêtés.

Tableau 2 : Approches de solutions des enquêtés pour rehausser le niveau des élèves

Approches de solutions	Fréquence	Pourcentage
Revoir les programmes d'enseignement	10	27%
Former les enseignants	19	51,4%
Mettre en place les infrastructures	2	5,4%
Interaction entre le politique, les parents et les enseignants	12	32,4%
Réduire les effectifs dans les classes	5	13,5%
Organiser les cours de remédiation	2	5,4%
Réintroduire les punitions corporelles	2	5,4%
Respecter l'âge de scolarisation des enfants	2	5,4%
Règlementer l'accès aux réseaux pour les enfants	2	5,4%
Mettre à la disposition des enseignants des matériels didactiques	8	21,6%

Source : enquête, juin-juillet 2024

Comme l'indique le tableau N°2, 19 (51,4%) enquêtés pensent qu'il faut former les enseignants, alors que 12 (32,4%) considèrent qu'il doit y avoir une interaction permanente entre le politique, les parents d'élèves et les enseignants. En revanche, 10 (27%) enquêtés déclarent qu'il faut revoir les programmes d'enseignement. 8 (21,6%) optent pour la mise à la disposition des enseignants des matériels didactiques adéquats, tandis que 5 (13,5%) affirment qu'il faille créer un bon climat d'enseignement-apprentissage en réduisant les effectifs d'apprenants dans les salles de classe. Cela passe inexorablement par la mise en place des infrastructures adéquates. 2 (5,4%) enquêtés ont opté pour cette approche de solutions. En plus, parmi les 8 (20,16%) enquêtés, 2 (5,4%) suggèrent qu'on réintroduise les punitions corporelles et 2 (5,4%) autres enquêtés proposent l'organisation des cours de remédiation. Par contre, 2 (5,4%) enquêtés optent pour le respect de l'âge de scolarisation des enfants et 2 (5,4%) autres enquêtés considèrent qu'il faille réglementer l'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs.

De tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que la majorité des enquêtés pense qu'il faille se pencher sur la formation des enseignants. Si la majorité des enseignants a mis l'accent sur la formation, cela se justifie par le fait qu'au Togo, les enseignants du secondaire, en général, et ceux du secondaire 2 (lycée) en particulier ne sont pas suffisamment formés. La majorité est formée sur le tas. À titre illustratif, sur les 38 enseignants interrogés, 21 (55,26%) avouent n'avoir reçu aucune formation professionnelle liée à l'enseignement, alors que 17 (44,74%) affirment le contraire. Cependant, les enseignants formés (21) et les non-formés (17) pensent qu'il faille miser sur la formation initiale et continue des enseignants.

En outre, un programme assez vaste rend difficile l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Dans une telle situation, l'enseignant ne dispose pas assez de temps pour finir les nouveaux savoirs inscrits au programme. Par conséquent, les temps qui doivent nécessairement servir à faire des remédiations, seront utilisés pour finir le programme. À cet effet, les

enseignants (27%) pensent qu'il faille revoir les programmes tout en les adaptant aux réalités actuelles.

3. Discussion

La présente étude a pour objectif de mieux comprendre ce que sous-tend la baisse de niveau des apprenants d'après les enseignants. À partir de cette étude, nous pouvons tirer deux grandes conclusions. Premièrement, la majorité des enseignants est convaincue que la baisse de niveau des apprenants, de nos jours, est une évidence indéniable d'autant plus que cette baisse de niveau est plus remarquable en français. Les apprenants ont davantage de difficultés à parler et à écrire convenablement en français. Ceux-ci ne font aucune différence entre la langue écrite et la langue parlée. Deuxièmement, pour la majorité des enquêtés, la baisse de niveau des apprenants s'explique non seulement par les causes internes (insuffisance de formation des enseignants, déficit d'infrastructures et de matériels didactiques, effectifs pléthoriques, etc.), mais aussi par les causes externes (irresponsabilité des parents, utilisation excessive des réseaux sociaux, paresse).

Au fond, sur les études menées (Guion, 1973 ; Y. Eteve et al. 2022) sur la baisse de niveau, les enseignants indiquent que les apprenants ont de faibles performances dans les disciplines fondamentales (écrire, lire, parler et calculer) comparativement aux apprenants d'antan. L'étude réalisée par L. Azzouz (1997) corrobore cette assertion. Cet auteur a mené une étude comparative sur les apprenants de 1980 avec ceux de 1991. Les résultats montrent que les apprenants de 1980 ont eu de meilleurs scores en français et en calcul que ceux de 1991. M. Fall (2005), M. Diop (2016), N. A. Ahoudji (2021) et S. Mahamoud (2024) soulignent également que la baisse de niveau des apprenants s'explique davantage par leur faiblesse de niveau en français. Par ailleurs, dans un contexte où la langue d'enseignement est le français, la non-maitrise de ce médium peut avoir des répercussions négatives sur l'acquisition des autres disciplines scolaires. C'est la raison pour laquelle, Mahamoud précise que l'échec des apprenants comoriens au baccalauréat serait lié à leur faible performance en français. Diop (2016) abonde également dans le même sens et affirme

que la piètre performance des apprenants a des influences sur leur cursus scolaire.

Nos résultats vont également dans le même sens que ceux de nos prédécesseurs d'autant plus que les enseignants toutes disciplines confondues affirment que le niveau des apprenants est en baisse. Cette baisse de niveau des apprenants est plus perceptible en français (expression orale et écrite). Même si A. Hajji (2023) émet des réserves sur la baisse de niveau des apprenants en soulignant que la faible performance des apprenants en orthographe, en lecture ou en calcul ne permet pas d'affirmer d'emblée et de façon généralisée que le niveau baisse. M. Fall (2005) va dans le même sens et estime qu'il faille plutôt parler de la faiblesse de niveau en français que du niveau baisse. A. Clémentine & B. Schneuwly (1990) parlent de transformations du savoir plutôt que de baisse ou de hausse. Nous considérons que la baisse de niveau des apprenants est bel et bien une évidence en ce sens que ces études (J. Guion, 1973 ; L. Azzouz, 1997 ; Y. Eteve et al. 2022 ; A. Clair et al. 2023 ; V. Bernigole et al. 2023), en comparant les performances des apprenants au fil des années, concluent sur la baisse de niveau des apprenants.

Il ressort également de nos résultats que cette baisse de niveau des apprenants est liée aux causes externes et internes. S'agissant des causes externes, les enseignants pointent du doigt l'irresponsabilité des parents dans la mesure où les parents ne jouent pas leur rôle. In extenso, les parents, qui doivent assumer convenablement leur responsabilité (suivi dans et hors de l'école), ont dévolu cette mission aux enseignants (M. Allaoua, 1996). Pour cette raison, les élèves sont laissés à eux-mêmes et font un usage excessif des réseaux sociaux. Par conséquent, ils ont de la peine à se concentrer sur leurs études. Cela a des répercussions négatives sur leur performance scolaire (M. Allaoua, 1996 ; L. Azzouz, 1997). Y. F. Maganawé (2015), N. Hirtt et ses collègues (2023) justifient aussi la baisse de niveau des apprenants par le désengagement des parents vis-à-vis de leurs enfants.

Soulignons que les conditions d'enseignement ne permettent pas de garantir un bon climat d'apprentissage. Au fond, la majorité des enquêtés

(51,4%) met l'accent sur la formation des enseignants. D'autres enquêtés (21%) souhaitent que les infrastructures adéquates soient non seulement mises à leur disposition, mais aussi les matériels didactiques en vue de rehausser le niveau des élèves. C'est pourquoi Y. F. Maganawé (2015) considère que la baisse de niveau des apprenants est non seulement en lien avec le statut, le niveau et la qualification professionnelle des enseignants, mais également avec l'effectif pléthorique des élèves, le comportement irresponsable des parents et des élèves. Notons que les enseignants mettent l'accent sur le bannissement des punitions corporelles (8,1%), le programme volumineux (2,7%), le jeune âge des apprenants (8,1%) et leur passage automatique en classe supérieure (8,1%) pour expliquer cette baisse de niveau. Selon les enseignants interrogés, ces facteurs contribuent aussi à la chute du niveau des élèves. L. Azzouz (1997) et N. A. Ahoudji (2024) ont également fait cas du passage automatique, tandis que M. Fall (2005), N. Hirtt et ses collègues (2023) ont mis l'accent sur la surcharge du programme et l'effectif pléthorique comme étant des causes non négligeables inhérentes à la baisse de niveau des élèves. Nos résultats s'alignent sur ceux de N. A. Ahoudji (2024) et de N. Hirtt et ses collègues (2023) dans la proportion où plus de la moitié des enseignants (54%) de leur étude indiquent également que la baisse de niveau provient de l'effectif pléthorique.

Pour cette étude, nous n'avons interrogé que les enseignants du secondaire (collège et lycée). Ce qui n'est pas le cas dans l'étude N. A. Ahoudji (2024). Les enseignants ne font pas les mêmes disciplines scolaires et bien que les contextes ne soient pas identiques, nous sommes parvenus aux résultats similaires.

De tout ce qui précède, il est important de reconnaître que le politique, les parents, les enseignants et les élèves ont leur part de responsabilité dans l'affaîssement du niveau. Seule une prise de conscience effective de ces différents acteurs permettra de remonter la pente.

Conclusion

La présente étude a pour objet de comprendre ce que sous-tend la baisse de niveau des apprenants auprès des enseignants. Pour ce faire, nous avons privilégié l'approche qualitative en interrogeant de façon aléatoire 38 enseignants, toutes disciplines confondues, du collège et lycée de la ville de Lomé. Les résultats mettent en lumière une baisse de niveau des élèves qui est plus perceptible par leur faible performance en français. En plus, les enseignants pensent que cette baisse est liée non seulement aux causes internes, mais aussi aux causes externes.

Pour le reste, cette étude a permis de poser un regard analytique sur le véritable rôle de l'institution éducative actuelle dans une société en pleine mutation socio-économique où la facilité a pris le pas sur l'effort. Les nouvelles technologies (Tiktok, WhatsApp, Snapchat, ChatGPT, etc.) ne viennent qu'accentuer cet état de choses. Avec l'apparition de nouvelles disciplines notamment l'informatique qui autrefois, ne faisait pas objet d'enseignement-apprentissage, il est nécessaire de dire que le niveau change (A. Hajji, 2023). Il s'avère indispensable d'adapter les contenus disciplinaires aux enjeux de notre époque. Ce qui permettra aux apprenants de s'intéresser davantage à ce qui passe dans les salles de classe. Car, l'un des objectifs fondamentaux de tout processus enseignement-apprentissage est de permettre à l'apprenant de pouvoir résoudre les problèmes inhérents à son milieu de vie (MEN, 1975).

Pour y parvenir, il est nécessaire de mettre sur pied une commission dans laquelle seront débattues des questions connexes au savoir ou mieux aux contenus disciplinaires. Cette commission sera composée de spécialistes en didactique, d'enseignants, de parents d'élèves, des autorités éducatives (ministère de l'enseignement, secrétaire général de l'éducation, responsables des directions régionales), de la société civile et des organisations non-gouvernementales. Elle aura pour mission essentielle de mener des réflexions assez pointues et continues sur les nouveaux savoirs à intégrer ou les savoirs caducs à supprimer des curricula. Cette sphère que Y. Chevallard (1991) appelle la noosphère, c'est-à-dire la sphère dans laquelle on pense.

Références bibliographiques

- AHOUDJI Nguessan Alexandre, 2021 : « Perceptions des acteurs éducatifs face à la baisse des rendements des apprenants en contexte de réformes pédagogiques basées sur les compétences dans le cycle primaire public de Côte d'Ivoire », *Akofena*, N°004, Vol.3, pp. 331-350.
- ALLAOUA Mourad, 1996 : « Le débat sur la baisse du niveau scolaire dans le monde », *El-Tawassol*, N°01 juin, 3-10.
- AZZOUZ Lakhdar, 1997 : « La problématique de la baisse de niveau scolaire : L'école en débat », (*n spécial*), 47-57.
- AZZOUZ Lakhdar, 1998 : « Les connaissances des élèves en calcul au sortir de l'école primaire », *Journal of Human Sciences*, 17-30.
- BAUDELLOT Christian & ESTABLET Roger, 1988 : « Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever », In : *Économie et statistique*, n°207, Février 1988. Contrainte pétrolière et croissance française / Les industries françaises de haute technologie / Les artisans du bâtiment / Le niveau intellectuel des jeunes / Le budget des ménages. pp. 31-39; doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1988.5173>https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1988_num_207_1_5173 consulté le 12 juin 2024.
- BAUDELLOT Christian & ESTABLET Roger, 1989 : *Le niveau monte*, Paris, seuil.
- BEAUVALLET Anne, 2023 : « Baisse du niveau scolaire et politiques conservatrices en Angleterre et en Écosse dans les années 2010 : même problème, mêmes solutions ? », *Mémoire (s), identité (s), marginalité (s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, (29).
- BERNIGOLE Vincent, FERNANDEZ Adrien, LOI Massimo & SALLES Franck, 2023 : PISA 2022 : « la France ne fait pas exception à la baisse généralisée des performances en culture mathématique dans l'OCDE ».

- CARDOSO Alice, CUEILLE Julien, BITOUZE Bruno, CHARRIER Sandrine, CLAIR Jean-François, GENY Romain, GRASSELLI Michel, GROSSE Gérard, HENNUYER Jean-Pierre, MARGARIA Vassilia, NONY Sylvie, ORTUSI Georges, PREVOT Alain, REYGADES Thierry, SIPAHIMALANI Valérie, SOTURA Brigitte, & SULTAN Valérie, 2007 : « Le niveau, une question insoluble ? », Supplément au n° 647 du 29 janvier 2007 - *US MAGAZINE*.
- CHEVALLARD Yves, 1991 : *La transposition didactique*, La Pensée sauvage, Grenoble.
- CLAIR Alice, GUILLOT Julien & RIVET de Savinien, 2023 : « Le niveau des élèves baisse-t-il vraiment ? », *Hors collection*, 28-29.
- CLEMENCE Alain & SCHNEUWLY Bernard, 1990 : « Le niveau qui monte et niveau qui descend », *La Brèche*, n°447, p. 4-9.
- DIOP Momar, 2016 : « Rehausser le niveau des élèves en français au Sénégal : entre diagnostic des causes et solutions envisageables pour le cycle secondaire », *ANADISS*, 11(22), 159-172.
- DUBET François, 2002 : Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ? *Éducation et sociétés*, 9(1), 13-25.
- DUMAS Philippe, 2004 : « Les (n) tic font-elles baisser le niveau ? Les n (tic) : représentations, nouvelles appropriations sociales », Oct. 2004, France. pp.1-14. sic_00001701.
- DURU-BELLAT Marie & HENRIOT-VAN ZANTEN Agnès, 1992 : *Sociologie de l'école*, Paris, A. Colin.
- ETEVE Yann, NGHIEM Xuan & CHAAYA Caren, 2022 : « Les performances en orthographe des élèves de CM2 toujours en baisse, mais de manière moins marquée en 2021 ».
- FALL Moussa, 2005 : « La baisse de niveau des élèves en français : Mythe ou réalité (Le cas du Sénégal) », Dakar : *Revue Electronique Internationale de Sciences du Langage. Fann Sudlangues*, 150-161.
- GALLAND Olivier, 2024 : « Le débat sur la baisse du niveau et sur le décrochage français », *Constructif*, 68(2), 18-22.

- GUION Jean, 1973 : « A propos de la crise de l'orthographe », *Langue française*, (20), 111-118.
- HAJJI Azzedine, 2023 : « Le niveau baisse ? Le niveau monte ? Le niveau change ! », *La Revue Nouvelle*, (8), 45-48.
- HIRTT Nico, MOTTINT Olivier ET DELABIE Tino, 2023 : « Le niveau baisse ? », l'enquête. *Appel pour une École démocratique* (APED), Octobre 2023 www.ecoledemocratique.org. Consulté le 13 mars 2024.
- MAGANAWE Yao Florent, 2015 : « Psychologie – éducation. Réflexion sur la baisse de niveau des apprenants des établissements secondaires du Togo : cas des établissements secondaires privés laïcs de Lomé », *Recherches Africaines*, (07). Consulté à l'adresse : <https://www.revues.ml/index.php/recherches/article/view/661> consulté le 24 juillet 2024
- MAHAMOUD Saïd, 2024 : « Baisse de niveau ou nouvelles priorités incomprises. Un regard sur l'enseignement et l'apprentissage du français aux Comores », *Ziglôbitha*, RA2LC n°10 volume 2 - pp.17-38.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), 1975 : « *La réforme de l'enseignement au Togo* », (MEN, Lomé, 1975).
- PROST Antoine, 2013 : « Le niveau scolaire baisse, cette fois-ci c'est vrai ! », *Le monde*, 20(02).
- REVAZ Nadia, ESTABLET Roger, JAFFRE Jean-Pierre & BUGNARD Pierre Philippe, 2003 : « Le niveau baisse : mythe ou réalité ? », *Résonances*, 2.
- ST-AMAND Jérôme, 2018 : « Le déclin scolaire : une analyse conceptuelle », *Formation et profession*, 26(2), 66-79. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2018.464>